

## Tarifs et règlements :

### TARIF Saison 2023/2024 :

155 euros/trimestre de 10 séances pour le 1<sup>er</sup> enfant – Soit 465 euros l'année  
150 euros/trimestre de 10 séances à partir du 2<sup>ème</sup> enfant/ trimestre – Soit  
450 euros l'année.

Afin de faciliter la partie administrative, il est demandé de régler la totalité de l'année 2023/2024 dès septembre.

Cependant, les enfants peuvent stopper leur activité à la fin de chaque trimestre. Le règlement du reste de l'année est restitué. Pour cela il sera important de prévenir le moniteur avant la fin du trimestre en cours. Tout trimestre débuté ne sera pas remboursé.

(Sans règlement déposé pour l'année, nous nous autorisons à ne pas faire monter votre enfant une fois l'année commencée).

### Mode de paiement (cochez votre choix) :

- Chèque pour l'année (date d'encaissement au dos du chèque)
- Chèques sur chaque trimestre (possibilité de remettre 2 chèques par trimestre – date d'encaissement au dos des chèques)
- Par virement : règlement de l'année complète demandée dès septembre.
- Espèce : seule cette possibilité de règlement permet de payer au trimestre

### Autorisation :

Je soussigné père – mère – tuteur\*(rayer les mentions inutiles)

.....  
Autorise mon enfant .....à participer aux activités équestres de « La Ruée vers l'Air »

En dehors de la séance, les enfants ne sont plus sous la responsabilité du centre équestre.

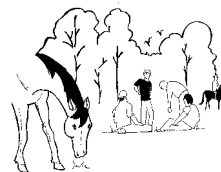
Le centre ne pourra, en aucun cas, être rendu responsable de la perte de lunettes, bijoux, matériel équestre personnel ou tout autre objet.

Lors des différents manifestations (carrousel, concours, randonnée etc...), nous sommes amenés à prendre des photos des enfants :

J'autorise « la ruée vers l'Air » à utiliser ces photos sur des supports de communication

Je n'autorise pas la diffusion des photos de mon enfant.

Signature précédé de la mention « lu et approuvé »



## DOSSIER D'INSCRIPTION Activités équestres saison 2023/2024 Centre équestre « LA RUEE VERS L'AIR »

[www.larueeverslair.fr](http://www.larueeverslair.fr)

[la-ruee-vers-lair@wanadoo.fr](mailto:la-ruee-vers-lair@wanadoo.fr)

Nous tenons à vous remercier de la confiance que vous nous accordez par l'inscription ou la ré-inscription de votre enfant à « la Ruée vers l'Air »

Que cette année à cheval apporte éveil, plaisir et développement.

Toute l'équipe reste à votre écoute et à celle des enfants tout au long de l'année pour toutes suggestions.

JOUR et HORAIRE du cours de votre enfant.....

### Renseignement sur l'enfant :

NOM.....

Prénom.....

Date de naissance.....Age.....

Adresse.....

.....  
Année de pratique.....Galop.....

Adresse électronique (pour les informations à communiquer cette année)

### Renseignements en cas d'urgence :

Responsable de l'enfant : Père-mère- tuteur\*

\*rayer les mentions inutiles

N°de téléphone afin de joindre les responsables de l'enfant pendant la séance :

PORTABLE :.....

Tél travail.....

Pour Toutes informations, n'hésitez pas à contacter Virginie par mail ou Alexis au 0683.54.99.09

## Questionnaire de santé « QS SPORT »

Si votre certificat médical à moins de 3 ans, remplir simplement ce questionnaire santé Cerfa 15699\*01 :

Répondez aux questions suivantes par Oui ou par Non*	Oui	Non
<b>Durant ces 12 derniers mois</b>		
Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>A ce jour</b>		
Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu dans les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié		

**Si vous avez répondu NON à toutes les questions :**

Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste, selon les modalités prévues par votre fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

**Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :**

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Allergie possible ou informations à prendre en compte lors des séances équestres :

.....  
 .....

## INFORMATION SUR LES ASSURANCES :

**IMPORTANT : Ce document est à signer et à remettre avec le dossier d'inscription ainsi qu'une copie de votre attestation d'assurances.**

La SARL La Ruée vers l'Air située « Le Tertre Gérault » 35580 GUIGNEN, est à ce jour, titulaire d'un contrat MULTIRISQUE centre équestre n°201203868 souscrit auprès de GAN, couvrant les risques de responsabilité civile en tant qu'organisateur et/ou propriétaire d'établissement d'activités sportives, conformément aux dispositions visées aux articles L321-1 à L321-9 du Code du Sport.

Dans la limite des plafonds de garanties suivants ;  
 les dommages corporels et matériels causés aux cavaliers par les chevaux sont garantis :

Tous dommages confondus  
 Responsabilité civile exploitation  
 Responsabilité civile Tourisme équestre

La garantie s'applique pour toutes les réclamations reçues entre le 01/01/2023 et le 31/12/2023, (assurance reconductible en 2024) en application de l'article 80 de la Loi n°2003-706 du 1er août 2003. Au-delà, le contrat est tacitement reconduit. Vous serez informés en cas de changement d'assurance ou de montant des garanties.

**Les sports équestres engagent une prise de conscience des risques qu'engendre cette activité.**

**Il est important de prendre connaissance de vos garanties proposées par les assurances qui couvrent les enfants.**

**Ainsi, renseignez vous auprès de votre assureur pour être couvert en responsabilité civile et en assurance personnelle lors de la pratique des activités équestres.**

**A défaut d'être assuré, « La Ruée vers l'Air » propose la licence fédérale (25 €).**

**A votre demande, nous vous fournirons les plafonds de garanties couverts par cette licence.**

- Certifie avoir vérifié auprès de notre assurance que la pratique de l'équitation est bien comprise dans mon contrat en cas d'accident.
- ou**
- Licence junior 25.00 € (36.00 € pour les cavaliers majeurs) pour l'année 2023/2024.

Nous, soussignés, Mr et Mme.....  
 responsable de l'enfant .....

Atteste avoir pris connaissance de ces informations

A..... le : ..... **Signature obligatoire:**